

COMPTE RENDU

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 1^{er} DECEMBRE 2017

- **Ordre du jour :**

- Les différents projets de l'année 2017/2018
- Projet maternelle
- Un point sur la catéchèse
- Le dispositif soleil
- Réflexion autour de la remise des livrets d'évaluations pour les primaires : 2 ou 3 fois par année scolaire ?
- La cantine
- Questions diverses

1° Projets 2017/2018 :

Un spectacle sera présenté tout prochainement aux enfants de maternelle (spectacle proposé par la Cie Pois de Senteur).

En mai, toujours en maternelle, une autre compagnie proposera « la ferme à l'école » : une journée avec des animaux de la ferme, des ateliers (préparation de fromage...).

Les classes de CP/CE1 montent un projet sur le thème Harry Potter.

Les classes de CM1/CM2 vont faire une classe découverte sportive en Bretagne.

Ces classes travaillent également sur la mise en place d'un blog.

La classe de CM2 entame un projet musique avec l'école Art's School : deux personnes viennent à l'école et prennent les enfants en ½ groupe (travail sur le rythme, chants).

Une classe découverte à Lens est prévue pour les CM2 (visite d'une mine, du musée Louvre-Lens, etc.) activités en rapport avec le programme d'histoire des CM2 ayant trait au 19^e Siècle.

Enfin, depuis le 4 décembre, une activité tennis est proposée pour les classes du CP au CM2, à raison de 4 cours gratuits par classe.

Les Cars Périer assurent le transport, qui est pris en charge à raison de 6 € par la famille et 5 € par l'APEL.

2° Projet maternelle :

Madame Desharbes a fait un petit compte rendu sur la mise en place du projet Montessori et du dispositif soleil à l'issue de cette première période.

Le bilan est plutôt positif ; les classes triple niveau permettent à chacun de s'épanouir à son rythme et les progrès sont d'ores et déjà visibles (autonomie, entraide, envie d'apprendre, motricité fine, etc...). Un travail d'équipe très formateur s'est instauré.

Un lien s'est mis en place entre l'une des classes et le dispositif soleil : accueil d'élèves sur un temps et des activités précises (phonologie, maths...).

Les progrès sont tout autant visibles dans le dispositif soleil ; des liens se tissent entre les enfants de toutes les classes. Le handicap est naturel et sans tabou pour les enfants.

Madame Desharbes souligne qu'une éducatrice spécialisée les a beaucoup accompagnés dans ce projet. Les enseignantes ont par ailleurs suivi une formation d'une semaine en novembre.

La nouvelle appellation de la classe soleil est donc : dispositif soleil TSA maternelle.

3° La catéchèse :

Rappel par Madame Banel du distinguo entre la catéchèse et l'éveil à la foi.

L'éveil à la foi concerne l'ensemble des élèves.

La catéchèse quant à elle répond à une demande personnelle et prépare au sacrement.

L'enfant doit être inscrit à la paroisse. Un(e) catéchiste intervient sur le temps scolaire, pour les enfants inscrits (soit 35 enfants sur les classes de CE2, CM1 et CM2).

4° Réflexion autour de la remise des livrets d'évaluations :

Les personnes présentes ont entamé une réflexion par groupes sur le point de savoir s'il fallait maintenir trois livrets d'évaluation par année, ou passer à deux, pour les classes de primaire.

Chaque groupe a relevé les avantages et inconvénients des deux propositions et amené des pistes de réflexion sur d'autres moyens de communication (rencontre parents/enseignants supplémentaire, évaluations sur le site de l'école, etc...).

Une proposition sera faite à ce sujet pour une mise en place l'année prochaine.

5° Cantine :

Une demande a été faite sur l'éventuelle mise en place d'une restauration « bio » : ce sujet sera évoqué au prochain conseil d'établissement.

Certains parents s'interrogent sur le temps dont disposent les enfants pour manger.

En maternelle, la responsable de la cantine précise que les enfants ont largement le temps de manger et sont même servis plusieurs fois s'ils le souhaitent.

Elle s'accorde cependant à dire que le premier service de primaire est peut-être un peu court ; elle n'a pas eu de remarque des enfants, qui choisissent de manger à cette heure ; cependant, le planning va être de nouveau étudié.

Il faut prendre en compte le temps pris pour servir, desservir, nettoyer, entre chaque service.

Peut-être peut-on envisager par ailleurs de responsabiliser les plus grands : mettre le pain, l'eau...

D'autre part, les enfants pourraient être sensibilisés à la notion de gaspillage.

6° Questions diverses :

- Le cours d'anglais commence désormais à 8 H 35.

- Suite à l'interrogation de certains parents, Madame Lesueur confirme que l'enfant avec lequel il y avait pu y avoir quelques difficultés en maternelle a quitté l'établissement.

Le Havre,

Le 20 décembre 2017.

(en annexe : notes/réflexions sur la fréquence de remise des livrets)